



COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2021

Présents : Martine AIRES - Michèle ANDRE - Karine BRON - Véronique BOISSON - Didier BONAZZOLI - Alain CAPDEVILLE - Anna CHANGEUX - Thierry HAEIN - Guy MARTINEZ - André NOUGUES - Gérard ROUX - Julien ARNAUNE - Guy DREYER

Absents : Marie BAYET

Secrétaire de séance : Véronique BOISSON

Début de séance : 20 heures 12 minutes

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour : SMEA – station d'épuration et pompe de relevage ainsi que la Piscine. Le conseil municipal accepte à l'unanimité

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APORTEES	VOTE
SMEA	Une réunion a eu lieu avec le SMEA pour l'assainissement au niveau de Saint-Béat : station d'épuration et première tranche de travaux pour équipement des rues entre les deux ponts côté centre-ville.	
Décision du devenir du chalet de l'ancien camping	Si location envisagée, il convient de faire des travaux. Si la vente est envisagée, il faudra faire estimer le bien au moins par deux agences. Il faudra faire de même pour l'ancien CCAS. Pas de vote pour l'instant	
Emploi vacataire Festival du Marbre	Le contrat de Andréa CALESTROUPAT ira du 10/07 au 28/08 à raison de 35h/semaine	Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13
Virement de crédit	Une facture supplémentaire d'environ 1000€ nous a été présentée par la Poste pour la numérotation. Une somme de 13 000€ avait été prévue au budget pour un mur de l'Eglise. Ce mur est à la charge du diocèse et nous pouvons donc affecter cette somme à d'autres usages, dont celui de la numérotation	Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13
Application – information à la population	« Un panneau Pocket » applicable sur les smartphones permet de notifier à tous les habitants chaque alerte (orage, crue, tempête,...) moyennant une cotisation annuelle de la mairie pour 130€.	Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

<p>Projet « la Garonne à vélo » de Mr Gillaizeau</p>	<p>« la Garonne à vélo » : proposition de Monsieur Gillaizeau d'installer au milieu du village une rampe électrique pour 5 ou 6 vélos moyennant un loyer annuel pour la commune de 1800€ et la charge de l'électricité. Le conseil municipal propose que Monsieur Gillaizeau se rapproche de Monsieur Faussurier pour étudier ce système qui, même attractif pour la commune, pourrait empêcher Monsieur Faussurier de développer son activité au pont-neuf. Le conseil municipal ne prend donc pas de décision pour l'heure</p>	
<p>Subventions aux associations</p>	<p>Il convient de revoter dûment les subventions établies dans le budget 2021 : ACPA : 305.20€ SAMAID : 1526€ APE (parents d'élèves) : 500€ Ass des commerçants : 500€ Comité des fêtes : 4000€ Festival du Marbre : 7000€ Divers 668.80€ TOTAL 14 000€</p>	<p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13</p>
<p>Piscine</p>	<p>Ingrid SACAU et Thiphaine PELOQUIN Employées saisonnières du 6/07 au 20/08 – contrats de 29h/mois par employée</p> <p>Prime de régie : Régisseur suppléant 20€/mois Régisseur principal 40€/mois</p> <p>Gratuité de l'accès au bassin pour l'aquagym</p> <p>Carte gratuite pour les enfants de Saint-Béat-Lez de 4 ans à 18 ans. Il y a 60 enfants, 28 se sont servi de la carte en 2020</p> <p>Buvette et snack tarifs : Glace 3€ Glace enfant 2.50€ Boisson 2.50€ Snack catégorie 1 : 2.50€</p>	<p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13</p> <p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13</p> <p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13</p> <p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13</p>
<p>Devenir de la piscine</p>	<p>Déficit, outils vieillissant, accessibilité..... Projet actuel : Juin à septembre ? Projet plus large... ? La Communauté de Commune, Monsieur Crampé Vice Président du tourisme propose la création d'un parc aquatique. La CCPHG portera le projet si le foncier est cédé avec les parcelles environnantes Les outils plus performants qui amèneraient du monde et permettraient de développer le tourisme, l'emploi, le foncier, le camping, résidences secondaires etc....</p>	<p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12</p> <p>Départ de Monsieur Guy DREYER à 22h pour raisons personnelles</p>

	Parcelles : piscine, tennis et parking	
Divers	<p>Employés municipaux (prime de Noël) A voir au prochain conseil municipal</p> <p>Désherbage, brûlage ?</p> <p>Détecteurs de fumée – obligation légale Pour la Lanterne : Maître Barousse suggère l'achat de 5 ou 6 détecteurs, à charge pour les locataires de les poser. Le conseil municipal prévoit l'achat de 30 détecteurs, car il convient d'équiper également d'autres locaux. Il est convenu de mandater un huissier pour faire l'état des lieux de l'ancienne école.</p> <p>L'info municipale doit être distribuée en même temps sur une période d'une semaine maximum</p> <p>Clés de l'Eglise – Mme Sabaté Proposer une liste de plusieurs personnes pour ouvrir et fermer l'église afin que celle-ci reste ouverte tous les jours pendant la saison estivale Mme Pégossoff propose de détenir une clé de l'Eglise pour veiller à cette ouverture au moins pendant la période estivale. L'ensemble du conseil en est d'accord</p>	

Fin de séance à 22h45

Les conseillers Municipaux

Le Maire,
Thierry HAEIN



Martine AIRES	
Julien ARNAUNE	
Michèle ANDRE	
Karine BRON	
Véronique BOISSON	
Didier BONAZZOLI	
Alain CAPDEVILLE	
Anna CHANGEUX	
Guy DREYER	
Guy MARTINEZ	
André NOUGUES	
Gérard ROUX	